



Vente de maison suite divorce

Par **vincent**, le **24/08/2009** à **18:30**

Bonjour,

Je vends ma maison en fin de semaine. J ai acheté ce bien en commun avec mon ex femme. Mon ex femme a habité seule cette maison et était par jugement obligée de régler chaque le crédit afférant à cette habitation, depuis mars 2008.

Je sais qu elle n a pas payé ce crédit.

Vendredi chez le notaire au moment de la signature, puis je au moment du partage signifier à celui ci le non paiement du crédit.

Maintenant que faut il ne pas oublier de dire au notaire, avant le partage:

je sais que je peux demander de ne pas payer l impot locaux pour l année 2008.

Ensuite à quoi faut il que je pense...

merci